



Doctors Unchained
FREE TO CARE

UN MOUVEMENT DU CORPS MÉDICAL SUISSE

MANIFESTE

LIBRES DE SOIGNER.

Par des médecins, pour des médecins — dans l'intérêt de nos patientes et patients. Le nouveau tarif plafonne le travail médical, et un plafond sur le travail est un plafond sur la prise en charge : une fois la limite atteinte, l'arrêt du traitement menace.

Free to care. Nous défendons nos patients en défendant notre profession.

DE QUOI IL S'AGIT

Un plafond sur les tarifs est un plafond sur la prise en charge.

Le plafond

Le TARDOC limite la prestation médicale à une moyenne mensuelle de 1'577 points tarifaires par jour au maximum — une fois la limite atteinte, le travail fourni ne peut plus être facturé, et l'arrêt du traitement menace les patients. À cela s'ajoute la neutralité des coûts, qui tire les tarifs vers le bas, indépendamment des besoins réels.

La mise sous tutelle

Une bureaucratie qui nous vole le temps qui appartient aux patients. Des assureurs qui s'immiscent dans les décisions thérapeutiques. Et une opinion publique où l'on nous dépeint en profiteurs, alors que nous travaillons tard le soir pour nos patients.

La représentation défailante

Trop souvent, nos propres associations agissent comme un prolongement administratif des autorités plutôt que comme la voix du corps médical. Ce n'est pas pour cela que nous les avons fondées.

NOS REVENDICATIONS

Huit revendications. Une conviction : la médecine appartient à celles et ceux qui la pratiquent.

01 **Aucun plafond sur la prestation médicale**

La limitation de la prestation médicale (AL) à une moyenne mensuelle de 1'577 points tarifaires par jour est inadaptée et inacceptable. Elle doit être sérieusement reconsidérée. Elle plafonne la quantité de médecine que nous pouvons fournir à nos patients — et mène à l'arrêt du traitement. Nous refusons toute budgétisation du travail médical ; le plafond sur l'AL en est la porte d'entrée.

02 **Aucun plafond sur la prise en charge**

Aucune baisse automatique en cas de sous-couverture documentée. Ce sont la démographie et la morbidité qui comptent, pas une année de référence figée.

03 **Un tarif qui nous laisse travailler**

C'est la qualité médicale qui décide d'un traitement, pas le plafond des coûts.

04 **Moins de bureaucratie, plus de temps pour les patients**

Et des conditions de travail attractives, qui gardent la profession ouverte à la prochaine génération.

05 **Fin du dénigrement des médecins**

Un débat équitable et factuel plutôt que le reproche de l'appât du gain. Cela suppose une connaissance des faits, que nous attendons des faiseurs d'opinion.

06 **Protection de la décision thérapeutique**

Le traitement relève de la relation entre le médecin et le patient — non du bon vouloir d'un assureur. Contre la bureaucratie tentaculaire et vide de sens des payeurs.

07 **Une collaboration par-delà toutes les associations et frontières disciplinaires**

Médecins de famille, spécialistes et médecins de premier recours, salariés et indépendants, centres ambulatoires et personnel médical — nous ne nous laisserons pas monter les uns contre les autres.

08 **Nos associations appartiennent à la base**

Nos associations existent pour représenter la base — non pour agir comme le bras prolongé de la bureaucratie. Des réglementations nouvelles et inacceptables, comme la limitation de l'AL ou des forfaits inadaptés, doivent être refusées. On ne saurait avaler ces couleuvres sans que la direction des associations mesure les conséquences pour la base. C'est pourquoi nous exigeons la transparence sur le processus de décision relatif au plafond de l'AL et une véritable implication des membres. Et nous le disons avec tout notre attachement, mais clairement : celui qui ne représente pas la base doit céder la place et remettre sa fonction, par les voies démocratiques de l'association, à des personnes qui représentent efficacement le corps médical.

NOTRE CONCEPTION DE NOUS-MÊMES – ET NOTRE LIMITE

Nous sommes la médecine. Rien ne se fait sans nous. Nous ne nous laisserons pas durablement mettre sous tutelle par les autorités, les payeurs et une administration devenue autonome.

La responsabilité des conséquences de cette politique incombe à ceux qui la décident — non aux patientes et patients. Nous veillons à ce que les décideurs au Parlement, dans les autorités et les associations assument publiquement leur responsabilité.

Et si la mise sous tutelle devient la règle, nous le disons clairement : en Suisse, chaque médecin a le droit de travailler en dehors de l'assurance obligatoire des soins. Les patientes et patients y sont soignés de la même manière — la prise en charge demeure, elle change seulement de cadre. Franchir ce pas relève de la responsabilité de chacun. En tant que mouvement, nous renforçons ce droit et informons à son sujet ; notre force commune est la voix politique, non le refus concerté.

Nous agissons dans le respect de l'État de droit, avec transparence et au service des patients, tout en préservant nos obligations de prise en charge. Nous luttons avec les moyens de l'État de droit : l'opinion publique, les faits, les interventions politiques, les propositions dans nos instances, la voie judiciaire. À visage découvert. Pour nos patientes et patients.

La médecine se mesure à l'humain, non à un plafond de coûts. Nous voulons rester libres de soigner.

DOCTORS UNCHAINED – FREE TO CARE